Cote FRC 392

ADRESSE

INDIVIDUELLE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Par des Citoyennes de la Capitale,

Le 6 Mars 1791;

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

LÉGISLATEURS,

DES femmes patriotes se présentent devant vous, pour réclamer le droit qu'a tout individu de pourvoir à la défense de sa vie & de sa liberté.

Tout semble nous annoncer un choc violent & prochain : nos pères, nos époux & nos frères seront peut-être les victimes de la fureur de nos ennemis;

M+W 872

pourroit-on nous interdire la douceur de les venger, ou de mourir à leurs côtés? Nous sommes citoyennes; & le sort de la patrie ne sauroit nous être indifférent.

Vos prédécesseurs ont remis le dépôt de la Constitution dans nos mains, aussi bien que dans les vôtres: eh! comment conserver ce dépôt, si nous n'avons des armes pour le défendre des attaques de ses ennemis?

Oui, Messieurs, ce sont des armes qu'ils nous faut; & nous venons vous demander la permission de nous en procurer. Que notre foiblesse ne soit pas un obstacle: le courage & l'intrépidité y suppléeront; & l'amour de la patrie, la haine des tyrans nous feront aisément braver tous les dangers. Ne croyez pas cependant que notre dessein soit d'abandonner les soins, toujours chers à nos cœurs, de notre famille & de notre maison, pour courir à la rencontre de l'ennemi.

Non, Messieurs: nous voulons seulement être à même de nous défendre; vous ne pouvez nous refuser, & la société ne peut nous ôter ce droit que la nature nous donne; à moins que l'on ne prétende que la Déclaration des Droits n'a point d'application pour les femmes, & qu'elles doivent se laisser égorger comme des agneaux, sans avoir le droit de se défendre; car, croit-on que les tyrans nous épargneroient? Non, non: ils se souviendroient des 5 & 6 Octobre 1789... Mais, nous dira-t-on, les hommes sont armés pour vous défendre; d'accord: mais aussi, répondrons-nous, pourquoi nous priver du droit de concourir à cette défense, & du plaisir de conserver leurs jours aux dépens des nôtres? Connoissent-ils bien le nombre & la force de nos ennemis cachés? n'auront-ils qu'un combat à donner? Notre vie est-elle plus chère que la leur? Et nos enfans, ne

ſont-ils pas orphelins par la perte de leurs pères, comme par celle de leurs mères? Pourquoi donc n'emploieroit-on pas pour terraſſer l'ariſtocratie & le deſpotiſme, toutes les reſſources du civiſme & du zèle le plus pur, de ce zèle que des hommes froids pourront bien qualifier de fanatiſme & d'exagération, mais qui n'eſt que le réſultat naturel d'un cœur brûlant de l'amour du bien public?

Sans doute, Meſſieurs, que les plus heureux ſuccès couronneront la juſtice de notre cauſe : eh bien! alors nous aurons le bonheur d'avoir contribué à la victoire. Mais ſi, par la ruſe de nos ennemis, ou la trahiſon de quelques-uns des nôtres, la victoire reſtoit aux méchans, n'y auroit-il pas de la cruauté à nous condamner d'attendre, dans nos maiſons, une mort honteuſe, & toutes les horreurs qui la précéderoient, ou un malheur plus grand encore, celui de ſurvivre à tout ce que nous avons de plus cher, à notre famille & à notre liberté?

Non, Meſſieurs, ne le penſez pas: ſi, par des raiſons que nous ne concevons pas, vous vous refuſiez à nos juſtes demandes, des femmes que vous avez élevées au rang de citoyennes en rendant ce titre à leurs époux, des femmes qui ont goûté les prémices de la liberté, qui ont conçu l'eſpoir de mettre au monde des hommes libres, & qui ont juré de vivre libres ou mourir; de telles femmes, dis-je, ne conſentiront jamais à donner le jour à des eſclaves; elles mourront plutôt; elles tiendront leur ſerment!... & un poignard, dirigé contre leur ſein, les délivreroit des malheurs de l'eſclavage!..... Elles mourront, en regrettant, non la vie..... mais l'inutilité de leur mort, en regrettant de n'avoir pu, auparavant, tremper leurs mains dans le ſang impur des ennemis de la patrie, & venger quelques-uns des leurs!

594

Mais, Messieurs, détournons la vue de ces cruelles extrémités. Quels que soient la rage & les complots des aristocrates, ils ne réussiront pas à vaincre tout un peuple de frères réunis & armés pour la défense de ses droits. Aussi ne demandons-nous que l'honneur de partager leurs fatigues & leurs glorieux travaux, & de faire voir aux tyrans que les femmes aussi ont du sang à répandre pour le service de la patrie en danger.

MESSIEURS,

Voici ce que nous espérons obtenir de votre justice & de votre équité :

1°. La permission de nous procurer des piques, des pistolets & des sabres (même des fusils pour celles qui auroient la force de s'en servir), en nous soumettant aux règlemens de police;

2°. De nous assembler les fêtes & dimanches au Champ de la Fédération, ou autres lieux convenables, pour nous exercer à la manœuvre desdites armes;

3°. De nommer, pour nous commander, des ci-devant Gardes-Françaises, toujours en nous conformant aux règlemens que la sagesse de M. le Maire nous prescriroit pour le bon ordre & la tranquillité publique.

Signé, LÉON, fille, &c.

Suivent trois cents & quelques signatures.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE